



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 5 novembre 2020**

L'an deux mille vingt le 5 novembre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, au conseil Départemental, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Mesdames Flavie BOUKHENOUFFA, Sandrine ROL, Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Jean Francis RICHEUX, Jean-Luc OHIER (suppléant de M. PERRIN), Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Jean-Pierre MARTIN, Bernard LOUAPRE, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS

Pouvoir : de Monsieur HERVE à Monsieur DEMOLDER, Madame MACE à Madame BOUKHENOUFFA

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Marie Edith MACE, Messieurs Marc HERVE, Guillaume PERRIN, Philippe BONNIN

Assistaient également : Messieurs les suppléants Régis GEORGET de la CCVIA, Hubert COUASNON du SMPBC, Messieurs Antoine DECONCHY et Dennis CIRELLI et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Jean Francis RICHEUX

Nombre de Membres du Comité présents : 15

Nombre de Membres du Comité votants : 17

Date de la convocation : le 16 octobre 2020

ADMINISTRATION GENERALE

N°20/11/05 Election d'un délégué à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Vilaine

Comité Syndical du 5 novembre 2020

N°20/11/05 Election d'un délégué à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Vilaine

Le bassin versant de la Vilaine couvre la majorité du département d'Ille-et-Vilaine. La Commission Locale de l'Eau Vilaine délibère sur les enjeux, les objectifs et le contenu du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de ce territoire.

Le SMG-Eau35 dispose d'un représentant au sein de cette instance, composée d'élus, d'usagers, d'associations et de services de l'Etat. A ce titre, il convient de désigner ce délégué.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de vouloir :

- 1) **DECIDE** de proclamer Michel DEMOLDER délégué à la Commission Locale de l'Eau du Sage Vilaine

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 05 novembre 2020

Le Président,

Joseph BOIVENT

